

## Le collectif Technopolice appelle à la mobilisation contre les «safe cities»

PAR JÉRÔME HOURDEAUX  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

Un collectif d'associations et de syndicats, dont la Quadrature du Net, la CGT, la LDH et la FCPE, lance une campagne de mobilisation contre les nouveaux outils de surveillance urbains tels que la vidéosurveillance intelligente, la reconnaissance faciale, l'analyse du big data ou encore les capteurs sonores.

Un collectif d'associations et de syndicats a lancé, lundi 16 septembre, une campagne de mobilisation contre les « safe cities », expression désignant les technologies de « surveillance technologique de l'espace urbain ».

Baptisée Technopolice, elle se déclinera sur Internet mais également sur le terrain juridique avec des recours contre les projets de vidéosurveillance intelligente ou de reconnaissance faciale qui se multiplient dans de nombreuses villes de France. Elle est également accompagnée **d'un manifeste** et **d'un « appel à participation »** aux citoyens.

Présentée **lors d'une conférence de presse** de lancement organisée à Nice par l'association de défense des libertés numériques La Quadrature du Net (LQN), la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) des Alpes-Maritimes, l'union départementale CGT et la CGT Educ'action, la campagne consiste tout d'abord en un dispositif sur Internet construit autour de plusieurs sites.

**Technopolice.fr** est un site d'information sur les *safe cities* permettant d'obtenir des informations sur les multiples projets en cours en recherchant soit par type de technologie, soit par ville. Il propose également toute une série d'outils de mobilisation, argumentaires et guides juridiques, par exemple pour obtenir la communication de documents administratifs.

Le site est accompagné **d'un forum** destiné à échanger et faire le lien entre les mobilisations. « *Nous lançons un appel à participation*, a expliqué Félix Tréguer,

membre de LQN. *C'est une campagne qui a vocation à être décentralisée. Cela implique un travail colossal de collecte d'informations et de mobilisations.* »

Les associations ont également mis en ligne le site **data.technopolice.fr**, qui compile les documents administratifs déjà obtenus et une plateforme « *secure drop* », un logiciel permettant d'envoyer des documents de manière sécurisée, sera bientôt mise en place.

En amont du lancement de cette campagne, le collectif a en effet mené de nombreuses batailles contre des projets de *safe cities* et dispose déjà d'une documentation considérable couvrant plusieurs villes.

« *Depuis presque deux ans, la Quadrature du Net et d'autres associations se sont intéressées au développement des soi-disant "villes intelligentes", les "smart cities" comme on les appelle, et surtout à leurs aspects sécuritaires, a expliqué Martin Drago de LQN. Avec les dernières avancées, en intelligence artificielle, en big data, on a constaté le développement d'outils de surveillance, de divers projets un peu partout en France.* »

« *Ceux-ci sont en plus développés en partenariat avec des sociétés privées qui promettent à des élus locaux, à des collectivités le fantasme d'une ville totalement sûre, idéale selon leur propre définition de la sécurité, a-t-il poursuivi. Ce développement se fait sans contrôle, sans débat public, sans réflexion même sur la légalité ou nos droits fondamentaux.* »

Concrètement, les outils de la *safe city* concernent la vidéosurveillance intelligente, dont le but est de « *repérer dans la rue des comportements suspects* » en analysant les mouvements des individus, a expliqué Martin Drago. Parmi les expérimentations déjà en cours, Technopolice a repéré les cas du partenariat entre Valenciennes et l'opérateur chinois Huawei, celui de Toulouse avec IBM, celui de Nice, un projet développé par le département des Yvelines, ainsi que des expérimentations dans le métro parisien.

La vidéosurveillance est ensuite de plus en plus souvent couplée à la reconnaissance faciale, « *outil phare* » de la *safe city*, déjà expérimentée dans plusieurs villes. Le collectif a également étudié un

projet à Saint-Étienne, toujours en cours, qui vise à équiper la ville de capteurs sonores permettant de repérer des bruits suspects tels que des cris ou des détonations.

Enfin, plusieurs villes comme Istres, Paris ou Asnières recourent à des drones pour surveiller des manifestations.

« *D'une manière générale, a poursuivi Martin Drago, il y a beaucoup d'outils que nous appelons des "couteaux suisses sécuritaires" qui englobent plusieurs technologies : reconnaissance faciale, big data, police prédictive, etc. C'est ce que l'on peut voir à l'œuvre au sein de l'Observatoire de la tranquillité publique à Marseille et les projets de safe cities de Thalès à Nice et à la Défense* ».

La ville de Nice, où se tenait la conférence de presse, est « l'emblème » de la *safe city*. Outre son partenariat avec Thalès, la ville avait déjà alerté les associations avec son « application de dénonciation citoyenne », Reporty, a rappelé Martin Drago. Celle-ci avait été interdite par la Cnil, mais depuis on « a vu apparaître de multiples applications du même type » un peu partout en France. Elle a également été l'une des premières villes à tester la reconnaissance faciale à grande échelle, lors de son carnaval au mois de février dernier.

Enfin, Nice fait partie, avec Marseille, des deux villes choisies par le conseil régional de la Région Sud pour participer à une expérimentation visant à installer **des dispositifs de reconnaissance faciale à l'entrée de lycées**.

Au mois de février dernier, le collectif Technopolice avait déposé un recours contre la délibération autorisant ces expérimentations. Le projet, qui devait reprendre à la rentrée 2019, semble pour l'instant avoir été suspendu.

Lors de la conférence de presse, les représentants locaux de la LDH, de la CGT Educ'action et de la FCPE sont longuement revenus sur cette bataille menée par les enseignants et les parents d'élèves. Laëticia Sicard, de la FCPE, a ainsi détaillé les techniques des autorités pour « faire passer la pilule » de la reconnaissance faciale.

« *On fait peur avec les questions sécuritaires, a-t-elle expliqué. On parle d'attaques, d'intrusions. On fait miroiter des avantages pratiques. On va également jouer sur le chantage émotionnel, jusqu'à vous dire "souvenez-vous que des enfants sont morts". Les enfants sont de futurs citoyens, a poursuivi Laëticia Sicard. Et nous considérons que la question des libertés fondamentales, c'est quelque chose d'important.* »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.